

**Compte-rendu Commission Habitats de l'Estran  
Site Natura 2000 du Trégor-Goëlo  
Vendredi 14 décembre 2012 – Communauté de communes Paimpol Goëlo**

**Etaient présents :**

Martine POUILLAIN, DDTM 22, Délégation Mer et Littoral  
Hubert AMELINE, DDTM 22, Délégation Mer et Littoral  
Xavier LE GAL, Chargé de mission SAGE Argoat-Trégor-Goëlo  
Yves LE BIHAN, Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes d'Armor  
Franck DELISLE, Viv'Armor Nature  
Claire MAERTEN, Atelier Terra Maris et FFESSM 22 - commission environnement et biologie  
Julien HOURON, Garde littoral du Sillon du Talbert, Mairie de Pleubian  
Georges LUCAS, DDTM 22, Délégation Mer et Littoral  
Pierre LE GALL, Comité Départemental des pêcheurs-plaisanciers 22  
Alain GODEST, Eaux et Rivières de Bretagne  
Yann FEVRIER, Chargé de mission, GEOCA  
Anne-Sophie LOKOEY, Eleveur marin sur l'estuaire du Jaudy  
Laure ROBIGO, Chargée de mission Comité Départemental des Pêches et des Elevages Marins 22  
Caroline LE SAINT, Chargée de mission Comité Régional Conchylicole Bretagne Nord  
Pierre JAMES, Entreprise France Turbot  
Michel LEDARD, DREAL Bretagne, Service Patrimoine Naturel  
Michel RAOULT, Maire de Plourivo, Vice-président de la Cdc Paimpol-Goëlo  
Stéphanie ALLANIOUX, Responsable du service Espaces Naturels, Cdc Paimpol-Goëlo  
Jean-Guillaume TRAON, Assistant administratif - service Espaces Naturels - Cdc Paimpol-Goëlo

**Etaient excusés :**

André FICHANT, Conseiller communautaire de la Cdc Lanvollon-Plouha  
Pierre SIMON, Adjoint au Maire de Penvénan  
Jacques BURLLOT, Technicien sport nature, Conseil Général 22  
Patrice DELORME, Conseiller technique sport jeunesse, Maison du département de Lannion, CG22  
Muriel FIANNACCA, FAPEL 22  
Claire ROLLET, IFREMER  
Gaëlle CORVISIER Chargée de mission Gestion intégrée de la Zone Côtière, Pays du Trégor-Goëlo  
Marion BARRÉ, Chargée de mission Natura 2000 - service Espaces Naturels - Cdc Paimpol-Goëlo

**ORDRE DU JOUR**

1. Présentation des fiches habitats intertidaux et avifaune
2. Présentation des travaux du GEOCA
3. Point sur Natura 2000 en Mer
4. Calendrier et questions diverses

M.RAOULT accueille les participants à cette commission dédiés aux habitats de l'estran et propose un tour de table. La précédente commission estran s'était réunie en juin 2012 afin de présenter l'état des lieux général du site et les fiches activités du diagnostic socio-économique du Document d'Objectifs (DOCOB).

La commission se réunit aujourd'hui afin de présenter, comme pour la commission habitats terrestres, le diagnostic écologique sur le secteur de l'estran.

Les documents de travail pourront être modifiés à la suite des échanges et des remarques des participants. La totalité du diagnostic écologique sera téléchargeable début janvier et consultable sur le site internet de la Communauté de communes Paimpol Goëlo en cliquant sur le lien suivant : <http://www.cc-paimpol-goelo.com/vivre-en-paimpol-goelo/l-environnement/natura-2000>

S.ALLANIOUX, responsable du service Espaces Naturels de la Communauté de communes Paimpol-Goëlo, excuse Marion BARRÉ qui a rédigé ce diagnostic, mais ne peut être présente aujourd'hui. Le diaporama présenté est joint à ce compte-rendu.

## CARTOGRAPHIE DES HABITATS INTERTIDIAUX

S. ALLANIOUX présente la cartographie réalisée par le bureau d'études Ecosub en 2008. Elle indique que cette cartographie découle de plusieurs travaux existants et de nouvelles données terrain réalisées par le bureau d'études sur des secteurs particulièrement riches. La nomenclature Natura 2000 pour les habitats de l'estran a été réalisée par les pays du nord de l'Europe et correspond peu à la diversité des habitats locaux. Cette carte s'est donc parfois appuyée sur la nomenclature EUNIS (milieu marin) pour plus de précision (estuaire par exemple).

M. LEDARD indique que la nomenclature Natura 2000 pour le milieu marin évoluera peut-être un jour.

20 habitats ont ainsi été répertoriés et présentés sous forme de fiches. Cette étude a permis une première définition de l'état de conservation des habitats marins, travail jusqu'alors jamais conduit. Ce travail a d'ailleurs permis par la suite la réalisation d'une thèse sur l'étude du retournement des champs de blocs par Maud BERNARD.

Cette cartographie indique une prédominance des récifs (30%) à l'ouest du site et des habitats sédimentaires (30%) à l'est. 10 500 ha ont ainsi été cartographiés.

S. ALLANIOUX cite l'importance des herbiers de zostères qui représentent 950 ha sur le site et cite les principales atteintes.

M. GODEST trouve qu'à Port-Lazo (Plouézec), ce sont plus particulièrement les pêcheurs à pied professionnels qui pêchent la praire à la drague en limite de parcs qui massacrent les herbiers de zostères.

Chaque fiche comporte 6 parties présentant ainsi la biologie et écologie, structure et physionomie, confusions, répartition dans le site, état de conservation, menaces et recommandations de gestion.

## PRESENTATION DES FICHES AVIFAUNE

S. ALLANIOUX liste les espèces de l'Annexe I de la Directive Oiseaux, espèces retenues pour les fiches descriptives du DOCOB. Suite aux travaux du GEOCA, Groupe d'Etudes Ornithologiques des Côtes d'Armor, on dénombre 272 espèces présentes sur le Trégor-Goëlo, dont 62 espèces de l'Annexe I (dont 15 nicheuses). 4 espèces concernent le domaine de l'estran : la Sterne pierregarin, caugek, la Sterne naine et le Gravelot à collier interrompu. Les Sternes arctique et de Dougall n'ayant pas nichées récemment (depuis 2001 et 2006), elles ne feront pas l'objet de fiches, mais seront citées dans le DOCOB.

Toutes les autres espèces d'intérêt patrimonial seront intégrées dans un tableau synthétique permettant de situer leur enjeu au sein du site.

M LEDARD précise que les mesures de gestion bénéfiques pour la Sterne pierregarin peuvent également bénéficier à la Sterne caugek qui niche en présence des autres espèces. Il indique également qu'en France, il n'existait jusqu'à présent qu'une seule colonie de Sterne de Dougall de 100 couples en Baie de Morlaix. Depuis 2 ans, cette colonie s'est disloquée en plusieurs colonies sur le littoral breton. Les autres populations européennes sont situées en Irlande et en Angleterre.

S. ALLANIOUX indique que les espèces inféodées aux habitats marins seront traitées dans la partie mer du Docob.

De plus, il apparaissait intéressant d'avoir une approche spatiale de la répartition de ces espèces et des enjeux par grands types de milieux (îlots rocheux, cordons de galets, falaises et landes littorales...). C'est le travail que conduit actuellement le GEOCA pour le Conseil Général des Côtes d'Armor qui va être présenté par la suite.

## PRESENTATION DES TRAVAUX DU GEOCA PAR YANN FEVRIER

Yann FEVRIER du Groupe d'Etudes Ornithologiques des Côtes d'Armor présente plusieurs travaux réalisés au cours de 2011-2012 sur le site Natura 2000 :

- L'analyse spatiale et temporelle des populations d'oiseaux marins et littoraux du Trégor-Goëlo en présentant plusieurs espèces patrimoniales. Y.FEVRIER rappelle le nombre très élevé d'îlots sur le site et l'importance d'avoir un réseau fonctionnel pour les oiseaux. Par exemple, 80 sites sont utilisés depuis 2000 par les populations nicheuses de sternes. Des échanges avec les autres pays se font également, comme l'Angleterre. Il explique certaines tendances d'évolution de populations comme la baisse des populations de Goélants argentés (de 4000 à 1600 couples entre 1997 et 2011) tout comme le Gravelot à collier interrompu qui est en fort déclin (de 30 à 4-5 couples entre 80 et aujourd'hui). Le Trégor-Goëlo représentant l'unique zone de reproduction en Côtes d'Armor pour cette espèce.
- Les sensibilités avifaunistiques et préconisations concernant les sports nature. Etude en cours pour le Conseil Général des Côtes d'Armor afin de proposer une cartographie globale des zones de sensibilités connues du point de vue de l'avifaune. L'objectif étant d'initier une base de données cartographique permettant d'informer les usagers, pratiquants et organisateurs de manifestations sportives ou autre. Des cartes de sensibilité sont réalisées à l'échelle du site et des fiches par activité permettront une analyse fine lors de compétition. Cette base de données pourra ainsi servir lors des évaluations d'incidences. 4 niveaux de sensibilité ont été définis.

Xavier LE GAL pose la question des activités non encadrées individuelles comme le kayak.

S.ALLANIOUX explique qu'une forte sensibilisation a été menée depuis les années 2000 lors du programme Life « Archipels et îlots marins de Bretagne » auprès des commerces, des associations et lors de formations de brevet d'Etat kayak. Ces pratiquants sont souvent très sensibilisés et sont désormais relais des messages de protection. Elle indique également qu'un programme Life a été déposé par l'Agence des Aires Marines Protégées (AAMP) sur les sports de nature et les aires marines protégées. Une des actions proposées est la diffusion de l'information via les sites internet des réseaux sportifs.

Y.FEVRIER indique également qu'une plaquette a été récemment éditée et diffusée par l'association Bretagne Vivante.

Claire MAERTEN propose de sensibiliser les structures sportives. Faisant partie d'une association de plongée, elle propose d'organiser des formations auprès des plongeurs afin de relayer les messages.

- L'utilisation des zones maritimes par l'avifaune. Etude en cours de finalisation pour l'Agence des Aires Marines Protégées. L'objectif est de mieux connaître les zones à forts enjeux plus au large : les zones d'alimentation des sternes nicheuses et migratrices, la fréquentation de l'avifaune sur 3 zones maritimes test entre août et octobre (transects, lignes de suivi) et la fréquentation des embarcations sur ces mêmes transects. Cette étude a permis de tester une méthode de suivi en mer.

Ces éléments méthodologiques seront apportés au diagnostic du DOCOB dès leur validation par les différents commanditaires.

Pierre LEGAL s'interroge sur les incidences des nouvelles formes d'énergie en mer (éoliennes, hydroliennes...) ainsi que sur les exploitations de sable et de granulats.

M.LEDARD indique qu'il n'y a pas de projets éoliens en mer sur le site du Trégor-Goëlo. Le GEOCA travaille actuellement sur le projet de la baie de St Brieuc et il n'est pas encore possible d'émettre des conclusions. Pour les hydroliennes, les études d'impact ont été réalisées. Les extractions de maërl devraient s'arrêter en 2013 sur l'ensemble des sites bretons. Les extractions de sables coquilliers servent de substitut du maërl pour les amendements agricoles. En terme de diversité spécifique, les sables coquilliers sont plus pauvres que le maërl, mais des données récentes montrent un fort taux d'endémisme (espèces spécifiques à ce milieu) sur ces habitats ce qui est un élément nouveau de connaissance.

P. LEGAL indique qu'a priori il y a la possibilité de discuter des emplacements des extractions.

M. LEDARD répond qu'il existe peu de sites possibles en Bretagne.

Pierre JAMES, de France Turbot, s'interroge sur un article récent de Ouest France, sur la possibilité d'un projet de désenvasement du port de Tréguier avec relargage sur le jusant. Il craint des problèmes de qualité de l'eau sur l'élévage et s'inquiète de ne pas avoir été consulté lors d'une procédure administrative.

Laure ROBIGO souhaite également être associée à cette discussion.

Georges LUCAS explique qu'il ne s'agit que d'un pré-projet qui consisterait à mettre des épis et réaliser un autocurage.

Claire MAERTEN rappelle l'arrêt des clapages en mer au large entre Lorient et Groix car une espèce rare a été découverte.

G. LUCAS indique qu'il ne s'agit pas de clapages dans ce secteur, sur le Jaudy. Sur le cas du port de Pontrioux, des contrôles de l'incidence sont effectués lors des opérations de dévasage.

S. ALLANIOUX indique que ce type de projet est de toute façon soumis à la procédure d'évaluation d'incidences Natura 2000 et que ce projet ne semble pas encore avoir été déposé pour instruction auprès des services de l'Etat.

X. LEGAL indique que pour lui, il faut se poser la vraie question derrière ce problème de dévasage : d'où vient cette vase et pourquoi en arrive-t-il autant ?

## NATURA 2000 EN MER

Michel LEDARD indique que la partie Mer du DOCOB serait lancée au cours de l'année 2013 avec une assistance technique à l'opérateur sur le volet pêche. Le Comité départemental des pêches avait posé sa candidature lors du dernier comité de pilotage en janvier 2012. Le manque de financement et également le manque de connaissance en mer avaient retardé le démarrage de cette démarche. Depuis plusieurs programmes de connaissances en mer ont été lancés par l'Agence des Aires Marines Protégées :

- Le programme PACOMM (Programme d'Acquisition de Connaissances sur les Oiseaux et les Mammifères Marins) : un premier rendu intermédiaire des survols aériens a eu lieu fin 2012 et d'autres synthèses se poursuivront en 2013.
- Le programme CARTHAM (Cartographie des Habitats Marins). L'objectif de ce marché national est à la fois l'inventaire des habitats en mer, mais également l'analyse écologique des milieux par l'évaluation de l'état de conservation. Les résultats concernant le Trégor-Goëlo sont en cours de validation et devraient être disponibles avant l'été.

Pour information, Michel LEDARD rappelle que le site Natura 2000 de la Baie de Morlaix est lancé depuis 2012, la révision du Docob Trégor-Goëlo depuis août 2011 et se poursuit avec la prolongation du contrat de Marion BARRÉ, pour la Côte de Granit Rose l'équipe n'a pas encore été renforcée faute de moyens financiers mais devrait l'être avant l'été 2013.

La question de la prise en charge par l'Agence des Aires Marines Protégées des Docob en Mer a été soulevée par le Ministère. A priori l'AAMP rédigerait les Docob Mer là où la démarche n'est pas lancée.

Pour l'assistance technique sur les données « pêche », la DREAL procède par marché. Pour ce qui concerne la Bretagne Sud, le Comité régional des pêches a été retenu pour remplir cette mission d'assistance. Pour la Bretagne Nord et donc le Trégor-Goëlo, le marché sera lancé au printemps 2013 pour un démarrage de la mission d'assistance cet été. Il faut éviter le décalage entre les deux démarches, à terre et en mer.

Laure ROBIGO s'interroge sur le devenir de Natura 2000 en mer suite à un article du Monde sur la baisse des moyens des parcs marins.

M.LEDARD confirme une forte contrainte budgétaire actuelle qui explique le souhait du Ministère de mutualiser les Docob en mer par l'Agence des aires marines protégées. Cependant en Basse-Normandie, en Bretagne et en PACA, les collectivités sont déjà très impliquées, une analyse par façade est donc réalisée. Certaines thématiques seront traitées de manière régionale comme par exemple la problématique de l'incidence de la drague à praires sur les bancs de maërl où des propositions de gestion sont en cours.

De plus une nouvelle circulaire sur la pêche et la biodiversité est en cours actuellement.

---

## CALENDRIER

Un point sur le calendrier à venir est réalisé. Le diagnostic écologique sera terminé début 2013, les éléments seront consultables sur le site internet de la CCPG. Un comité de pilotage pourrait être envisagé fin janvier –début février 2013 afin de valider le diagnostic du Docob, écologique et socio-économique afin de poursuivre par la suite par la définition des grands enjeux et la hiérarchisation des objectifs ainsi que la rédaction des fiches actions.

M.RAOULT remercie l'assemblée et précise qu'il ne faut pas hésiter à contacter M.BARRÉ ou S. ALLANIOUX pour toute information complémentaire.